

—Eh ! oui, un garmement qui n'a pas même un arpent de terre sous les talons !  
—C'est ça !... et qui grugera le père Martin de la belle manière !  
—Dame ! que voulez-vous ? On lui a représenté tout cela, mais bien inutilement. Elle en a jusqu'à la gorge, de ce brigand de Baptiste, et il n'y a pas moyen de lui faire entendre raison.  
—Il l'aura ensorcelé ! Cet homme-là porte, bien sûr, du *cadre rouge* sur lui !  
—Ah ! le possédé !... jeter pareillement des sorts pour s'exempter la pelle !  
—La farine du diable se changera en son. Tout ça finira mal !  
—Pauvre Claudine !

Troisième groupe.—C'est donc décidé : ils se marient !  
—Eh ! oui. C'est la poche et le traîneau qui se donnent la main.  
—Pourtant... le père Martin est à l'aise ! Il va doter Claudine, je suppose...  
—Hé ! ma chère, que vous connaissez peu le père Martin ! Lui, doter Claudine !... Il aimerait mieux mourir, que de tirer un écu de sa vieille bourse. Et d'ailleurs, où prendrait-il de quoi la doter ? il doit tout ce qu'il a !  
—C'est vrai : c'est un vieux pingre.  
—Sa fille n'a que ce qu'elle mérite : un va-nu-pieds !  
—Et Tâteminette, que ce qu'il a gagné : une fille qui le trichera !  
Voilà !

O sainte Charité ! quand tu déversas sur nos têtes, comme une ondée bienfaisante, tes grâces inestimables, ces gens-là avaient—je le jure par ma barbe—des parapluies !

Tout de même, le mardi solennel ne se fait pas attendre. Une longue file de voitures vient jeter à la porte de l'église les fiancés, les parents et le menu fretin des invités.

Les harnais brillent au soleil ; les chevaux piaffent et secouent leurs pompons écarlates.

Ce qui n'empêche pas Tâteminette de pénétrer dans le temple, suivi de près par Claudine et le reste du cortège nuptial.

Une heure se passe—heure mystérieuse, heure qui compte dans la vie—pendant laquelle l'hyménée tisse autour des conjoints son filet de soie et d'or, aux mailles centuplément entrelacées !

Enfin, le oui fatal fait retentir les échos du sanctuaire ; le *conjungo* ouvre ses mains chargées d'appréhensions au-dessus de la tête des... coupables...  
Et *consummatus est* !

Puis on sort de l'église—et, ma foi... en avant la Noce !

Pour moi—n'étant pas invité et ne pouvant pardonner à Tâteminette ce dédaigneux oubli—je vais me venger de lui, en divulguant ses amours. Ce sera une leçon pour ceux qui tentent de l'imiter dans son ostracisme.

Ce fut en automne, dans le propre moulin du père Tiensonbont, que Baptiste vit Claudine pour la première fois. La jeune fille était en *tous-les-jours* : jupette d'étoffe bleue à raies blanches, *polka* de flanelle rouge, bas blancs bien tendus sur une jambe grasseuillette, et petits souliers sauvages.

Tâteminette, ce jour-là, revint du moulin fort lentement, et, juché sur ses poches, il fit une foule de réflexions sur les filles en général et celle de Tiensonbont, en particulier.

La nuit venue, il mit une bonne demi-heure à s'endormir, et il crut voir, dans l'obscurité de son alcôve, les malins yeux bleus de Claudine fixés sur lui.

Quinze jours plus tard, Tâteminette retourna au moulin, avec une charge d'avoine.

Par un de ces hasards providentiels et qui n'arrivent qu'aux amants prédestinés, Claudine s'y trouvait encore cette fois-là. Seulement, la jupette bleue avait été remplacée par une jupe d'indienne à fond jaunâtre, et un coquet *garibaldi* blanc avait triomphalement succédé au banal *polka* écarlate. Des petits souliers sauvages, il n'en était plus question :—mademoiselle avait bel et bien, dans ses mignons pieds, des bottines françaises, de la ville !

Tâteminette—le madré !—vit cela d'un coup-d'œil ; et, sans avoir lu Balzac, ni Michelet, ni Alphonse Karr, ni Stendhal, ni même le Prince de Ligne, tous gens qui, pour notre édification, ont plus ou moins impitoyablement disséqué la femme, il comprit fort bien qu'il était pour quelque chose dans ce remaniement général...  
Cette conviction, tout en lui donnant une haute idée des charmes de sa personne, ne manqua pas d'ouvrir à deux battants les portes de ses aspirations. Il devint hardi ; son regard prit de l'éloquence... de cette éloquence muette, mais tendre et pleine de supplication, à laquelle jamais fillette n'a résisté.

Le garmement poussa même l'audace jusqu'à parler à Claudine et lui affirmer que "le temps était beau pour la saison," ajoutant, comme réflexion qui ne manquait pas de profondeur, "qu'on n'irait pas loin sans avoir de la gelée et qu'il était grandement temps d'arracher les patates."

Cet esprit raisonneur et pratique de notre héros flattait-il les sympathies secrètes de la jeune meunière, c'est ce que je ne puis jurer. Mais je sais bien que Claudine approuva fort les remarques de Baptiste et lui fit une façon superbe.

La glace craquetait !...  
Tâteminette revint chez lui, en hurlant de toute la force de ses énormes poumons :

Vous avez beau faire  
—Bon gré, mal gré—  
J'ai voulu vous plaire :  
Je vous plirai !

Le gars mit deux heures à s'endormir, cette nuit-là !

Au troisième voyage de Tâteminette—à quelques jours de là—la glace se rompit tout à fait et la débâcle fut grandiose.

Le jeune homme vint à "mam'zelle" Claudine qu'elle lui avait "timbé dans l'œil" dès sa première apparition et que son amour—à lui, Tâteminette—avait été croissant d'apparition en apparition—de sorte qu'au numéro où il en était rendu, il en avait une bonne provision à lui offrir.

Il n'en fallait pas plus pour attendrir la fillette. Aussi, les

minauderics indispensables ne furent pas longues, et elle ne cacha point davantage à "mosteu" Baptiste "qu'elle lui rendait le réciproque."

La scène qui suivit ces aveux mutuels fut touchante... Mais passons.  
On prit, de part et d'autre, le titre officiel de *cavalier et blonde*, et il fut formellement entendu que Tâteminette irait *veiller*, le dimanche suivant, chez le père Tiensonbont.  
Ce qu'il ne manqua pas de faire.  
On sait ce qui en résulta !

VINCELAS-EUGÈNE DICK.  
Château-Richer, nov. 1873.

DE TOUT UN PEU.

Une nouvelle qui enlèverait à Paris un de ses éléments de pittoresque.

Il est de nouveau question du licenciement de l'Hôtel des Invalides. Quand je parle de pittoresque, c'est un peu en vertu de l'axiome : le beau c'est le laid, les invalides n'ayant pas la prétention de personnifier la suavité des formes et la pureté des contours.

Mais c'est un type de plus qui disparaîtra ; et les types se font de plus en plus rares.

Ils ne sont plus d'ailleurs que deux douzaines environ des vétérans pour de bon, des grognards porteurs de la médaille de Sainte-Hélène. Ils se voient partir successivement en se disant :

—A quand mon tour ?  
L'un d'eux, que j'écoutais causer un jour sur un banc de l'Esplanade, avait même un mot singulièrement imaginé pour décrire cette situation :

—Voyez vous, faisait-il à un troupiier qui recueillait religieusement ses paroles, à l'hôtel, nous ne sommes plus qu'une poignée qui nous regardons mourir. Tous les matins, on se demande qui sera porté absent à l'appel pour cause de grand voyage.

—Allons donc, vous êtes encore solide.  
—Non, mon petit, notre chambrée, c'est la *salle d'attente du cimetière*.

Les plus vieux de l'hôtel seront bientôt nos soldats d'Afrique. Il en est un qui mérite une mention particulière.

C'est un pauvre diable de zou-zou que les Arabes firent prisonnier en 1837, à qui ils coupèrent le bout des doigts, des pieds et des mains, après quoi ils lui tailladèrent la figure.

Le malheureux, qui ne peut ni marcher, ni marcher, et qui ne se montre pas pour cause de laideur, est aux Invalides, dans une chambre à part, depuis trente-quatre ans.

La guerre de Crimée (comme le temps passe !) a aussi à l'hôtel des pensionnaires datant de vingt années.

Deux d'entre eux, bien connus du quartier, circulent dans des voitures mécaniques qu'ils font marcher eux-mêmes.

Les camarades ont donné à ceux-là le sobriquet de *carrossiers*.

Ce qu'il y a de curieux, c'est que tous ces braves mutilés ont une gaieté à toute épreuve. Entre eux, il n'est pas de *brimades* qu'ils n'inventent.

On m'en contait une vraiment drôle tout fut victime un naif de l'hôtel, que l'on choisissait toujours de préférence pour les mystifications.

Le père B... (ne le nommons pas en toutes lettres) était dans la catégorie des *rallongés*.

On appelle ainsi ceux qui ont des membres postiches. Il avait une superbe jambe de bois.

Un matin, les camarades lui disent :  
—Hé ! père... Vous ne savez pas la nouvelle ?  
—Non.

—Il y a un ordre pour faire assurer toutes les jambes de bois de l'hôtel contre l'incendie.

—Bah !  
—Dame, vous comprenez, le feu peut prendre à un membre artificiel... Si vous vous endormez, par exemple, auprès de la cheminée...  
—C'est vrai tout de même.

—Il faut que vous alliez, rue de Richelieu, à la grande compagnie d'assurances faire votre déclaration.

—Vrai ?  
—Demandez plutôt à l'adjutant.

L'adjutant, qui était dans la confidence, répond affirmativement.

Et voici que le père B... à qui l'on avait donné l'adresse par écrit, arrive à la Compagnie générale.

—Que désirez-vous, mon brave ?  
—Je viens vous assurer ma jambe de bois... Vous savez ?... C'est de la part de l'adjutant.

Vous voyez la scène d'ici.  
Les Invalides, nous l'avons dit, sont une des curiosités parisiennes que l'on est fier, selon le mot commun, de montrer à ses amis et à ses ennemis. Mais il est juste d'ajouter que, pour le bien-être, ils seraient beaucoup mieux placés à la campagne, dans quelque coin salubre et riant.

C'est ce à quoi l'on va se décider, à ce qu'il paraît. On fera bien.

On commence à parler de l'événement littéraire de la saison prochaine.

Cet événement, ce sera l'apparition du roman de Victor Hugo, intitulé *Quatre-vingt-treize*. L'auteur a trouvé dans les mémoires de son père et aussi dans les notes de plusieurs contemporains qui sont tombées entre ses mains, des détails inédits et curieux qu'il a, dit-on, mis en œuvre de la façon la plus dramatique.

Par contre, c'est tout à fait à tort que l'on avait annoncé que le poète avait promis à la Porte-Saint-Martin une des grandes pièces qu'il a en portefeuille.

L'une de ces pièces, la *Torquemada*, aurait probablement maille à partir avec la censure.

Une autre, *les Jumeaux*, où la cour de Louis XIV est décrite, ne serait peut-être pas plus facile à monter, sans l'intervention des censeurs que l'on sait.

D'ailleurs, ce n'est point là le motif réel.

Victor Hugo s'est promis de ne plus faire représenter d'œuvres dramatiques nouvelles de son vivant. Il persiste plus que jamais dans cette résolution.

Ses drames paraîtront sous la forme du livre, et il ne donnera pas l'autorisation de les présenter.

Un Mormon jette actuellement le Congrès des Etats-Unis dans une grande perplexité. Cannon, qui a été élu membre du Congrès, vient de prendre son siège. Ce monsieur est possesseur de quatre femmes. La question est de savoir ce qu'il faut en faire. On parle de l'expulser ; mais d'un autre côté, il est rumeur que Cannon a obtenu de divorcer avec trois de ses femmes. Or il n'y a pas de précédent qui puisse justifier le Congrès de chasser un de ses membres pour un crime commis antérieurement à son élection.

Cependant, s'il est décidé qu'un polygame doit obtenir un divorce avant de pouvoir siéger en chambre, ce sera une victoire remportée sur les principes de Brigham Young ; car cette action de la part d'un chef des Mormons, serait une confession de crime.

FAITS DIVERS.

Le *Globe* estime à \$50,000 les dommages causés par l'ouragan qui s'est abattu hier sur Toronto.

Plusieurs constructions ont été en partie démolies. Tout un pan du mur de la prison centrale s'est abattu, la tour de l'église méthodiste de la rue du Parlement s'est effondrée et dans sa chute a complètement brisé l'orgue.

Malgré tous ces dommages causés à la propriété, personne heureusement n'a perdu la vie.

Les communications télégraphiques qui avaient été de tous côtés interrompues, ont été rétablies, la ligne du Dominion ayant réussi à réparer ses fils.

Le tempête a fait des ravages considérables à Ottawa. Les maisons neuves ont principalement souffert, plusieurs ont été rasées et le bâtiment de la nouvelle bibliothèque du Parlement, malgré sa solidité, a subi des dommages assez considérables.

Les pertes peuvent s'élever à \$10 ou \$15,000. Il n'y a pas eu d'accidents mais bien des personnes ont failli être écrasées sous le poids de cheminées, de murs ou de clôtures renversés par l'ouragan.

Durant la bourrasque le clocher de la nouvelle église de Nicolet, d'une hauteur de 225 pieds a été renversé. Le toit a été fortement ébranlé par le choc et les solives ont été endommagées.

Personne heureusement ne se trouvait dans l'église au moment de l'accident et aucune perte de vie n'est à déplorer.

Les dommages sont évalués de quatre à cinq mille piastres, perte qui retombe sur les paroissiens de Nicolet.

On lit dans le *Constitutionnel* :

"L'établissement de MM. Gélinas, fabricants de meubles, de cette ville, prend chaque jour une importance plus considérable, et reçoit un encouragement des plus flatteurs. Leur manufacture de meubles est à peu près la seule que nous ayons dans ce district, et bien qu'elle soit à peine ouverte depuis quelques mois, elle est déjà en état de rivaliser avec les meilleurs établissements des grandes villes. Ces messieurs méritent réellement l'encouragement que le public leur accorde si volontiers, pour leur esprit d'entreprise et la manière dont ils entendent cette branche d'industrie. Ils donnent déjà de l'emploi à près de cinquante ouvriers, et ce nombre augmentera encore avec le temps. Par suite d'améliorations introduites récemment dans leur manufacture, ils seront désormais en état de satisfaire avec promptitude toutes les commandes qui leur seront adressées ; ce que le manque d'ouvriers ne leur a pas toujours permis de faire par le passé. Nous leur souhaitons la chance et la faveur, qui ne leur ont pas fait défaut jusqu'ici. Tous ceux qui travaillent à développer notre industrie méritent qu'on les encourage libéralement, et nous sommes heureux de voir que sous ce rapport, les MM. Gélinas n'ont qu'à se féliciter de la manière dont le public de Trois-Rivières favorise leurs efforts. Nous n'avons aucun doute qu'avant peu leur établissement sera un des plus considérables du pays."

Trois ou quatre voitures au sud ont traversé le fleuve sur le nouveau pont de glace, dans la journée de samedi. Tous les anciens s'accordent à dire que le pont de glace en face de cette ville, rarement s'est formé aussi tôt que cette année. Des anciens rapportent cependant que le pont s'est déjà formé à Ste. Catherine.

QUÉBEC, 2 décembre.—Ce matin, le vapeur traversier de Lévis, venant à Québec, est venu donner à toute vapeur contre le quai où il a habitude d'accoster. La brume était tellement épaisse que le capitaine n'avait pas même soupçonné qu'il était si près de terre.

La commotion a été si forte que tous les passagers sont tombés les uns sur les autres, pêle-mêle.

Encore un peu, le bateau entraînait dans la ville et élargissait la rue St. Pierre.

TROIS-RIVIÈRES.—Le *Journal des Trois-Rivières* nous fournit les nouvelles suivantes de la cité trifluvienne :

Nous avons de plus amples renseignements sur les deux accidents arrivés à Ste. Brigitte des Saules et que nous annonçons dans notre dernière feuille.

Octave Courtois, cultivateur, âgé de 52 ans, est le nom de l'homme trouvé mort de froid dans la forêt. Il revenait de Drummondville à pied, et pour abrégé sa route il avait pris un chemin à travers les bois. A deux lieues environ de sa demeure, il était entré vers le soir dans une habitation où il prit quelque repos, après quoi il s'enfonça de nouveau dans la forêt et marcha environ une lieue. Exténué de fatigue, et frappé d'une paralysie dont il était atteint depuis plusieurs années il tomba par terre, et passa là d'après ce que l'on suppose deux jours avant de mourir. Ce qui a autorisé cette présomption, c'est que la deuxième journée après que Courtois eut entré dans l'habitation ci-dessus mentionnée, il est tombé beaucoup de neige, et qu'à l'endroit où l'on a retrouvé son cadavre, la neige était battue sur un diamètre de plusieurs pieds.

Le verdict de l'enquête a été en raison des faits ci-dessus.

Le même jour où la nouvelle de ce pénible accident se répandait dans la paroisse de Ste. Brigitte, un autre sinistre non moins déplorable arrivait.

Une petite fille âgée de deux ans et demi, enfant de M. Ulric